

 **POLOGNE : LES VOYAGES D'AFFAIRES**

Les services des passeports et visas	Consulter le site du Ministère Polonais des Affaires étrangères. Consulter le site du Ministère Polonais des Affaires étrangères
Les précautions sanitaires	Il est recommandé que toute personne âgée de 16 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 avant le voyage et présente, si nécessaire, une preuve de vaccination contre la COVID-19 à la frontière. Les informations à jour sur toutes les exigences sanitaires d'entrée ainsi que sur les vaccins de routine et recommandés pour la Pologne sont fournies sur les pages dédiées des sites web TravelHealthPro et CDC. Bien qu'il n'y ait pas d'exigences officielles en matière de vaccination, les vaccins suivants sont fortement recommandés : tétanos, diphtérie, rage, varicelle, polio, hépatite A et B, grippe et rougeole. La vaccination contre l'encéphalite à tiques (Ticovac) est recommandée pour les séjours en plein air (randonnée, camping) et les professionnels dans les zones rurales, notamment dans le nord et le nord-est de la Pologne (frontières russe et biélorusse). Pour se prémunir contre la diarrhée du voyageur (Turista), il est conseillé d'éviter les aliments les plus à risque : les plats préparés qui sont ensuite consommés froids ; les fruits de mer, la viande, le poisson insuffisamment ou mal cuits, les crudités ainsi que les fruits que vous n'avez pas épluchés vous-même.
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	Les conseils du Ministère canadiens des affaires étrangères Fiche sur le site du Ministère des Affaires Etrangères en Confédération Suisse Consultez les conseils aux voyageurs du ministère français des affaires étrangères.
Les numéros d'urgence	Police : 997 Pompiers : 998 Ambulance : 999 Numéro d'urgence (portables) : 112
Télécommunication	Suffixe internet : .pl Pour téléphoner de la Pologne, composez le : 00 Pour téléphoner la Pologne, composez le : +48
Payer	On peut obtenir des zlotys dans les bureaux de change, les banques, et dans les automates dans les grandes villes. Rare sont les endroits où il est possible de payer avec des devises. Dans les magasins, les restaurants, les hôtels, les cafés, les paiements se réalisent en liquide ou par carte de crédit.
Visiter	Office national du tourisme